

But / Finalité

⇒ **Ne pas stocker de déchets non conformes sur les sites :**
TTT Chaingy / Plateforme des sables de fonderie
Plateforme Bois / PF Ferraille

Risques sur l'environnement

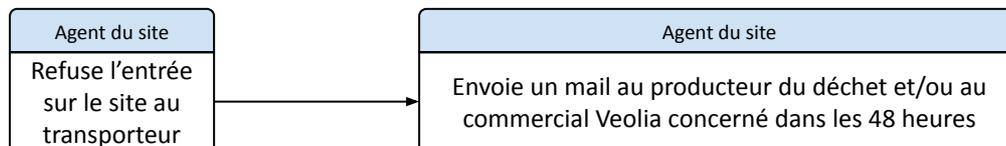
Incendie / Explosion / Contamination / radioactivité
Lié à la réception de déchets non-conformes

MODE OPÉRATOIRE
1- Déchets non conformes détectés par le portique de radioactivité :

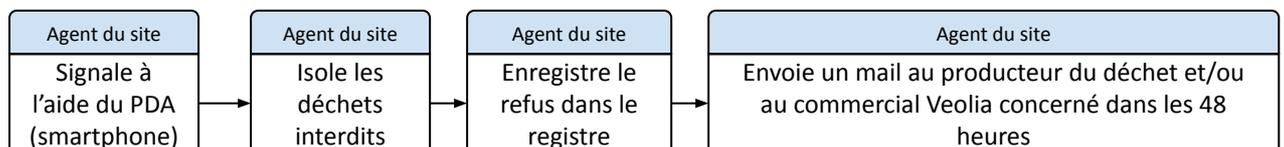
Voir Fiche d'Urgence FU03

2- Déchets non conformes constatés à la réception :

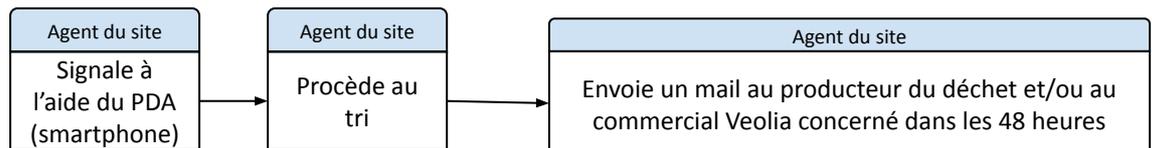
**Si absence
de FIPA**


3- Déchets non conformes constatés lors du déchargement :

**Si présence
déchets
INTERDITS**



**Si présence déchets
ADMISSIBLES mais NON
CONFORMES à la FIPA**


COMMENTAIRES

⇒ Se référer aux listes des déchets admissibles / interdits ci-dessous.

⇒ Si déchets radioactifs, se référer à la fiche d'urgence N°03

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- **RESPECTER** le plan de circulation et la signalisation.
- **INTERDICTION** de fumer et de vapoter sur l'ensemble du site.
- **PORT DES EPI OBLIGATOIRES :**
 - Chaussures de sécurité ;
 - Gants si manutention ou manipulation de déchets ;
 - Gilet haute visibilité ;
 - Casque.
- **DEBÂCHAGE** sur la zone prévue à cet effet.

CONTRÔLES / ENREGISTREMENTS

⇒ Vérification de l'Information Préalable à l'Admission liée au producteur du déchet.

OBJECTIFS

⇒ Garantir la conformité des déchets apportés sur les sites.

⇒ Se conformer aux exigences réglementaires.

Déchets ADMISSIBLES T.T.T CHAINGY

Provenance :

Loiret (45) / Loir et Cher (41) / Eure et Loir (28)

- Papiers / cartons / plastiques
- Emballage / Déchets valorisables
- Bois / verre
- Gravats / sable de balayage
- Déchets industriels banals en mélange
- DAT / DSEM / DAV / DVC
- Ordures ménagères / encombrants
- Métaux

Déchets INTERDITS T.T.T CHAINGY

- Déchets spéciaux ou toxiques
- Déchets urbains spéciaux (DMS)
- Déchets industriels dangereux
- Déchets hospitaliers contaminés
- Déchets radioactifs / explosifs
- Déchets contenant de l'amiante
- Bouteilles de gaz (même présumées vides)
- Transformateurs contenant des PCB – PCT
- VHU (Véhicules Hors d'Usages)

Déchets ADMISSIBLES

Plateforme Ferraille

Provenance :

Cher (18) / Eure et Loir (28) / Loir et Cher (41) Loiret (45) / Nièvre (58) / Seine et Marne (77) Yonne (89) / Essonne (91)

- Métaux ou déchets de métaux non dangereux
- Alliages de métaux ou déchets d'alliage de métaux non dangereux
- Carcasses et châssis de poids lourds ou tout autre moyen de transport hors d'usage hors VHU
- Batteries

Déchets INTERDITS

Plateforme Ferraille

- Ordures ménagères
- Déchets spéciaux ou toxiques
- Déchets urbains spéciaux (DMS)
- Déchets industriels dangereux
- Déchets hospitaliers contaminés
- Papier/carton/plastique/bois/gravats
- DIB en mélange
- Déchets radioactifs / contaminés / explosifs
- Déchets d'amiante
- Bouteilles de gaz (même présumées vides)
- Transformateurs contenant des PCB – PCT
- VHU (Véhicules Hors d'Usages)

Déchets ADMISSIBLES Plateforme Bois

Provenance :

Cher (18) / Eure et Loir (28) / Loir et Cher (41) Loiret (45) / Nièvre (58) / Seine et Marne (77) Yonne (89) / Essonne (91)

Voir Guide de tri BOIS

Guide de tri BOIS

VEOLIA

Ce guide de tri a pour but d'identifier les différents types de bois autorisés pour les filières de valorisation bois énergie et bois panneaux.

Janvier 2015

Les bois autorisés

Filière énergie
(nomenclature 2910A)

Bois massif

Bois massif, chutes de scieries et de découpes

Troncs d'arbres découpés en billons

Grosses branches d'élagage, d'émondage de diamètre >15 cm

Souches de diamètre <90cm

Filière énergie/panneaux

Bois emballage

Tout emballage constitué d'éléments en bois assemblés, y compris des éléments ou produits auxiliaires d'emballage, ainsi que les éventuels éléments de calage bois. (source Federec)

Palettes brutes ou cassées

Caisses en bois

Cagettes en bois sans fond en Isorel

Tourets

Éléments de calage

L'ensemble des plateformes bois Veolia Centre Ouest respecte la démarche de Sortie du Statut de Déchets des broyats d'emballages en bois et fournit les attestations SSD réglementaires.
Arrêté du 29/07/2015, paru au JO le 08/08/2015; N°: DEVP1405290A

Filière bois panneaux

Bois en mélange

La catégorie des bois d'emballage est aussi acceptée dans la filière bois panneaux

Contreplaqué

Meubles en panneaux de particules mélaminés

Panneaux de particules bruts ou mélaminés

Panneaux type OSB

Lamellé-collé

Meubles en bois massif

Les pièces métalliques telles que pointes, éléments de fixation, chevilles, rivets... sont acceptés

Déchets INTERDITS

Plateforme Bois

- Déchets spéciaux ou toxiques
- Déchets urbains spéciaux (DMS)
- Déchets industriels dangereux
- Déchets hospitaliers contaminés (DASRI)
- Déchets contenant de l'amiante
- Déchets de bois traités (poteaux électriques, traverses de chemin de fer, ...)
- Ordures ménagères brutes
- Déchets inflammables
- Déchets non pelletables
- Déchets pulvérulents non conditionnés
- Déchets de bois avec éléments indésirables (bois peints, medium, stratifié, ...)
- Autres matières naturelles (paille, osier, végétaux, bois en décomposition, ...)

Déchets ADMISSIBLES

Plateforme de sables de fonderie

Provenance :

Territoire national

- Sables de fonderie dit « brûlés » contenant des liants organiques à base de résines phénoliques ayant subi la coulée
- Sables de fonderie dit « brûlés » contenant des liants organiques à base de résines phénoliques n'ayant pas subi la coulée
- Sables de fonderie dit « non brûlés » contenant des liants organiques à base de résines phénoliques ayant subi la coulée
- Sables de fonderie dit « non brûlés » contenant des liants organiques à base de résines phénoliques n'ayant pas subi la coulée

Déchets INTERDITS

Plateforme de sables de fonderie

- Déchets ménagers bruts
- Déchets industriels banals bruts
- Déchets industriels spéciaux non spécifiés
- Déchets dangereux des ménages
- Refus de tri de collecte sélective et refus de compostage
- Déchets d'activités de soins
- Déchets liquides même en récipient clos
- Substances explosives
- Déchets issus des abattoirs
- Déchets radioactifs